18/11/2025

La plupart des chalutiers de Méditerranée occidentale sont à peine rentables à cause de la surpêche, selon un nouveau rapport

Oceana appelle la France, l'Espagne et l'Italie à réduire la surcapacité, à reconstituer les populations halieutiques et à réorienter les financements vers une flotte plus sélective

Bruxelles — Un rapport publié aujourd'hui révèle qu'un trop grand nombre de navires de pêche ciblent des populations déjà surexploitées en Méditerranée occidentale. Par conséquent, de nombreux types de chalutiers de fond ne sont que très peu ou pas rentables, en dépit des subventions publiques. Le rapport, commandé par Oceana, met en évidence la nécessité d'un changement stratégique de la part des ministères français, italien et espagnol de la Pêche pour lutter contre la surcapacité, reconstituer les populations halieutiques et réorienter les fonds publics pour cesser de financer des opérateurs défaillants et soutenir des pêcheurs plus sélectifs et plus durables.

Ce rapport livre une évaluation de l'impact économique du plan pluriannuel pour la Méditerranée occidentale sur les flottes de chalutiers de fond de France, d'Italie et d'Espagne. Il révèle un déséquilibre structurel persistant remontant à plus de dix ans entre le nombre excessif de bateaux de pêche dans la région et la faible abondance des populations halieutiques, une situation insoutenable qui compromet à la fois la rentabilité de la flotte et la reconstitution de la ressource. Selon ce rapport, tant les grands chalutiers français que les petits chalutiers italiens ne sont pas rentables depuis des années. Les navires de la région rivalisent pour des populations déjà surexploitées; cette pratique est même antérieure à la période de neuf ans examinée dans le rapport. Par ailleurs, elle va à l'encontre de l'objectif du plan : restaurer les populations halieutiques à des niveaux sains, ce qui n'a pas encore été atteint.

Giulia Guadagnoli, conseillère politique principale chez Oceana en Europe, a déclaré: ***« La flotte reste surdimensionnée et les populations surexploités, ce qui perpétue un cycle d'instabilité économique et de dégradation écologique qui remonte à bien avant l'adoption du plan pluriannuel pour la Méditerranée occidentale. Au lieu de dépenser des fonds publics pour soutenir des chalutiers non rentables, les ministres Chabaud, Lollobrigida et Planas devraient les affecter à la réduction du nombre de navires et au soutien en faveur d'une transition équitable vers des pratiques résilientes et à faible impact. Cette action devrait être assortie à la restauration de la santé des populations halieutiques, condition*** **sine qua non** ***à la prospérité à long terme des pêcheurs.»***

Le rapport recommande à la Commission européenne et aux gouvernements français, italien et espagnol:

- **D'aligner les mesures publiques de soutien financier et de gestion sur les objectifs de durabilité**: favoriser une flotte plus petite, plus résiliente et plus sélective, capable d'exploiter des populations halieutiques sains de manière rentable.
- **De réduire la surcapacité:** encourager les navires non rentables à quitter la flotte et éviter qu'ils ne soient exploités dans d'autres régions.

- **De reconstituer les populations halieutiques:** faire appliquer les mesures du plan pluriannuel pour la Méditerranée occidentale, telles que la limitation des jours de pêche, les quotas de pêche, et la promotion d'engins sélectifs, pour permettre la reconstitution des populations halieutiques
- **De soutenir une transition socioécologique juste:** fournir une aide financière et une formation pour aider les pêcheurs et les communautés à s'adapter aux pratiques durables, et soutenir les initiatives de reconversion et de diversification
- **D'investir dans la durabilité à long terme:** réorienter les subventions vers des engins durables et sélectifs et des méthodes de pêche durables, ainsi que vers la résilience économique de la flotte.

Conclusions du rapport:

- Les grands chalutiers français (de plus de 24 m) et les chalutiers italiens (de moins de 12 m) ne sont pas rentables depuis des années.
- Les chalutiers français (de moins de 18 m), les chalutiers italiens (de plus de 18 m) et les chalutiers espagnols (de plus de 18 m) souffrent également de fragilité économique chronique.
- Seuls trois types de chalutiers de fond — les chalutiers espagnols (de moins de 12 m et entre 12 et 18 m) et les chalutiers italiens (12-18 m) — présentent des marges bénéficiaires nettes supérieures au seuil de 10 % susceptible d'assurer une viabilité à long terme.

Des subventions publiques nationales, atteignant environ 19 millions d'euros, ont été accordées à ces flottes : pour résister à la crise de la COVID-19, pour compenser la réduction du nombre de jours de pêche aux termes du plan pluriannuel pour la Méditerranée occidentale et pour atténuer les répercussions de la guerre en Ukraine sur les carburants. Elles ont temporairement amorti les pertes pour certains types de chalutiers, mais n'ont pas compensé les difficultés économiques sous-jacentes pour les autres, selon le rapport.

Figure 3. Marges bénéficiaires nettes pour les segments de chalutiers opérant en Méditerranée occidentale, avec subventions. A: Chiffres annuels de 2014 à 2022. B: Comparaison de la moyenne sur trois ans avant et après la mise en œuvre du plan pluriannuel pour la Méditerranée occidentale. Les rectangles violets indiquent les années où des subventions influencent le classement des flottes, par rapport au scénario sans subventions (voir figure 2).

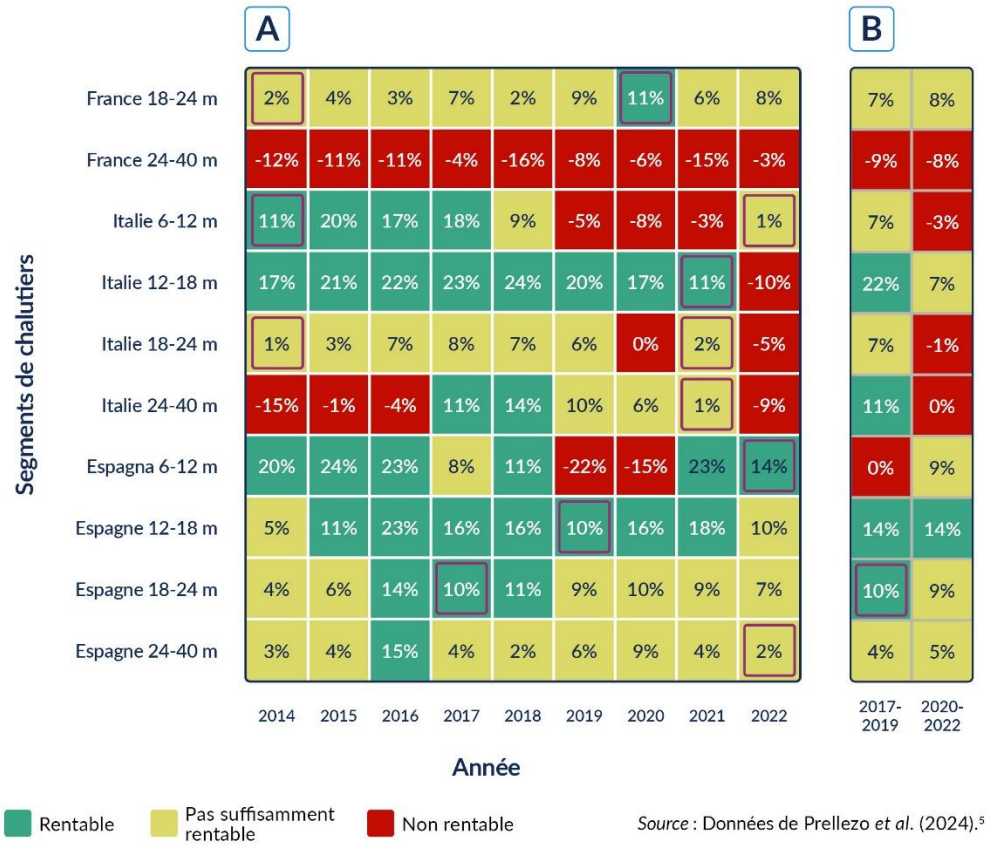

Source : Données de Prellezo *et al.* (2024).[5]

Tableau 3. Rentabilité des segments de chalutiers sur la base des indicateurs clés: marge bénéficiaire nette, retour sur investissement, rendement des immobilisations corporelles et rémunération de l'équipage.

Pays	Segment de la flotte de chalutiers	Marge bénéficiaire nette	Retour sur investissement et rendement des immobilisations corporelles	Rémunération de l'équipage	Statut général
France	18-24 m	Pas suffisamment rentable	Rentable	Supérieure à la moyenne nationale d'un ETP	Pas suffisamment rentable
	24-40 m	Constamment non rentable	Constamment non rentable	Supérieure à la moyenne nationale d'un ETP	Non rentable
Italie	6-12 m	Non rentable depuis plusieurs années	Non rentable depuis plusieurs années	Inférieure à la moyenne nationale d'un ETP	Non rentable
	12-18 m	Régulièrement rentable	Rentable	Inférieure à la moyenne nationale d'un ETP	Rentable
	18-24 m	Non rentable depuis plusieurs années	Rentable	Inférieure à la moyenne nationale d'un ETP	Pas suffisamment rentable
	24-40 m	Non rentable depuis plusieurs années	Rentable	Inférieure à la moyenne nationale d'un ETP	Pas suffisamment rentable
Espagne	6-12 m	Régulièrement rentable	Rentable	Inférieure à la moyenne nationale d'un ETP	Rentable
	12-18 m	Régulièrement rentable	Rentable	Inférieure à la moyenne nationale d'un ETP	Rentable
	18-24 m	Pas suffisamment rentable	Rentable	Inférieure à la moyenne nationale d'un ETP	Pas suffisamment rentable
	24-40 m	Pas suffisamment rentable	Rentable	Inférieure à la moyenne nationale d'un ETP	Pas suffisamment rentable

Source : Données de Prellezo *et al.* (2024).[5]

Notes à l'intention des rédacteurs:

- Ce rapport analyse dix types de chalutiers de fond — d'une longueur comprise entre 6 et 40 m — de France, d'Italie et d'Espagne, opérant en Méditerranée occidentale.
- Il s'appuie sur les données économiques officielles de l'UE et sur les registres nationaux des subventions en faveur du secteur de la pêche entre 2014 et 2022.
- Afin de limiter la surpêche et de reconstituer des populations halieutiques abondantes, l'UE a adopté le plan pluriannuel pour la Méditerranée occidentale en 2019, fixant un délai légal pour mettre un terme à la surpêche au plus tard le 1er janvier 2025.
- Chaque année, lors du Conseil AGRIPECHE de décembre, la France, l'Italie, l'Espagne et la Commission européenne décident des quotas de pêche et des jours de pêche en Méditerranée occidentale pour l'année suivante.
- Subventions distribuées aux types de chalutiers de fond en Méditerranée occidentale, par

pays, pour la période 2019-2024:

- France: €1 724 000
- Espagne: €4 537 000
- Italie : €12 977 000

- Total: €19 238 000

Pour en savoir plus :

Résumé analytique du rapport

Contact

Emily Fairless, chargée de communication à Oceana

Tél. :+ 32 2 513 22 42 **Portable** : +32 478 038 490 **Courriel** : efairless@oceana.org

Oceana est la plus grande organisation internationale se consacrant exclusivement à la défense des océans. Oceana œuvre à la reconstitution de l'abondance des populations et de la richesse de la biodiversité des océans en plaidant pour des politiques fondées sur les connaissances scientifiques dans les pays qui contrôlent un quart de la pêche de poissons sauvages. Avec plus de 325 victoires mettant fin à la surpêche, à la destruction des habitats, à la pollution par les hydrocarbures et le plastique et au massacre d'espèces menacées comme les tortues, les baleines et les requins, les campagnes d'Oceana portent leurs fruits. Un océan en meilleure santé permettrait à un milliard de personnes de profiter d'un repas sain de produits issus de la mer, tous les jours, pendant toute leur vie. Ensemble, nous pouvons sauver les océans et contribuer à nourrir le monde. Rendez-vous sur europe.oceana.org pour en savoir plus.

DISCLAIMER: This message and its attachments are addressed exclusively to the recipient and may contain confidential information subject to professional secrecy. Its communication, reproduction or distribution is prohibited without the express authorization of FUNDACION OCEANA. If you are not the intended recipient, please delete this message and inform us of the error via email.

DATA PROTECTION: Pursuant to applicable regulations on the protection of personal data, Regulation (EU) 2016/679 of 27 April 2016 (GDPR) and Spanish Organic Law 15/1999 of 13 December (LOPD), we inform you that the personal data and email address collected from the interested party or from public sources will be processed by FUNDACION OCEANA for the purpose of sending communications about our services and will be saved as long as there is a mutual interest to do so. The data will not be shared with third parties, except when required by law. We inform you that you can exercise the rights of access, rectification, portability and deletion of your data and those of limitation and opposition to their processing by contacting europe@oceana.org If you believe that the processing of your data fails to comply with current regulations, you can submit a claim to the data controller at www.agpd.es.